

# Endurance de Karting du Kart Club Valais 2021 à Bugey (F)

## Endurance de Karting du KCV le 30.10.2021 REGLEMENT PARTICULIER

Tous les textes et articles non-repris au présent règlement particulier sont conformes au Règlement Standard CSN en vigueur auquel il faut se référer.

### I Programme du samedi 30 octobre 2021

20.10.2021	24.00 h	Inscription à 250.- FCH par équipage KZ et Élite, <b>réduction de 50 FCH pour paiement avant 20 octobre</b>
20.10.2021	24.00 h	Inscription à 300.- FCH par équipage KZ et Élite sans membre du KCV, <b>Réduction de 50 FCH pour paiement avant 20 octobre</b>
20.10.2021	24.00 h	Inscription à 60.- FCH par équipage Mini et Super-Mini, <b>réduction de 10 FCH pour paiement avant 20 octobre</b>
20.10.2021	24.00 h	Clôture (timbre postal)
30.10.2021	09.00-11 h10	Entraînement libre (selon planning horaire)
30.10.2021	09.30-11 h	Enregistrement administratif
30.10.2021	09.30-11 h	Enregistrement technique
30.10.2021	09.30-11 h	Distribution Transpondeur
30.10.2021	09.30-11 h	Qualification de pré grille
30.10.2021	11.10-11.30 h	Briefing (Présence obligatoire)
30.10.2021	11.30-12 h00	Entraînement libre (KZ & Élite uniquement)
30.10.2021	12.00-12.15 h	Essais transpondeurs + positionnement pré grille Mini et Super-Mini
30.10.2021	12.20-13.20 h	Endurance 1h. Mini & Super Mini
30.10.2021	14.00-14.15 h	Essais transpondeurs + positionnement pré grille KZ et Élite
30.10.2021	14.20-17.20 h	Endurance 3h. Élite & KZ
30.10.2021	18.30 h	Cérémonie de remise des prix officielle

Le programme définitif et la liste des participants seront publiés sur le site Internet [www.KCV.ch](http://www.KCV.ch) et transmis aux pilotes inscrits par mail.

### Art. 1 Généralités

1.1 Le Kart Club Valais organise le 30.10.2021 deux durances du KCV.

1.2 Le présent règlement particulier a été approuvé par la CSN de l'ASS sous le visa N° SVCH-001085

1.3 La manifestation est inscrite au calendrier suivant: Calendrier Sportif National de l'ASS en tant que course de club.

### Art. 2 Comité d'organisation, secrétariat, officiels

2.1 Le Président du Comité d'organisation est Perruchoud, Ludovic, Bord du Canal 45, 3966 Chalais, Tel. 079/475.08.80, [info@kcv.ch](mailto:info@kcv.ch)

2.2 L'adresse du secrétariat est la suivante: Kart Club Valais, Case Postal 491, 3960 Sierre, Tel. 079/735.08.80

2.3

- Directeur de course est Mme Delley Isabelle, Pain Blanc 32, 2000 Neuchâtel, Tel.079/780.60.93
- Starter est M. Perruchoud, Ludovic, Bord du Canal 45, 3966 Chalais, Tel.079/475.08.80, [info@kcv.ch](mailto:info@kcv.ch)
- Commissaires Techniques est M. Romailier, Alexandre, Route du stade 13, 3690 Loc, Tel. 079/373.19.25
- Commissaire sportif, responsable de l'application du règlement dans les Paddock est Mme Céline Romailier, Route du stade 13, 3690 Loc, Tel.079/306.97.31
- Commissaires de piste fournis par « le circuit du Bugey »
- Ambulance présente sur le circuit fournis par « le circuit du Bugey »
- Chronométrage et Classements installation fixe du « le circuit du Bugey »
- **JURY = Directeur de course, Président du club, Commissaire Technique, Commissaires Sportifs.**



### Art. 3 Panneau d'affichage officiel

Toutes les communications et décisions de la Direction de course et/ou des Commissaires Sportifs seront affichées à l'endroit suivant: Affichage officiel à la maison du chrono. Les résultats valables pour le délai de réclamation seront affichés:

Affichage officiel à la maison du chrono. Les classements vont également être imprimés et pourront être ramassés au secrétariat.

### Art. 4 Bases de l'épreuve

La manifestation compte pour le championnat suivant:

Course d'endurance du club du Kart Club Valais.

### Art. 5 Parcours

L'épreuve de Karting se déroulera sur le circuit du Bugey (En Belle Lièvre, 01500 Château-Gaillard, France) [www.circuitdubugey.com](http://www.circuitdubugey.com). La longueur de la piste est de 1600 m / Largeur de la piste 7 m. Le circuit sera parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

### Art. 6 Karts et catégories admis

6.1 Sont admis à participer tous les Karts répondant aux prescriptions aux dispositions de la CIK-FIA et aux dispositions de la CSN, ainsi que, le cas échéant, aux dispositions spécifiques de la (des) série(s) correspondante(s):

Endurance 3 heures	KZ	Pour pilotes d'au moins 15 ans
Endurance 3 heures	Élite	Pour pilotes d'au moins 12 ans
Endurance 1 heure	Super Mini	Pour pilotes de 9 à 13 ans
Endurance 1 heure	Mini	Pour pilotes de 7 à 12 ans

6.2 Si le nombre d'inscriptions dans l'une des Endurance est inférieur à 8, celle-ci pourra être annulée par l'organisateur.

### Art. 7 Dispositions techniques

7.1 Tous les Karts doivent être conformes aux exigences de la CSN et aux dispositions de la CIK-FIA respectivement aux dispositions de la série correspondante.

7.2 Chaque Kart n'offrant pas un caractère de sécurité suffisant ou non conforme aux règlements en vigueur sera refusé, respectivement exclu de la compétition.

### Art. 9 Concurrents et conducteurs admis

9.2 Le pilote doit être titulaire d'une licence au moins une licence journalière ou licence Club valable.

### Art. 10 Inscriptions

10.1 Les inscriptions online peuvent être fait via la plate-forme sur <http://www.kcv.ch>  
Les inscriptions papiers sont à transmettre au Secrétariat du Kart Club Valais, Case Postal 491, 3960 Sierre, 079/ 735.08.80, [info@kcv.ch](mailto:info@kcv.ch).

Délai d'engagement : 20.10.2021 / 24.00 h (timbre postal ou digital).

### Art. 11 Droits d'engagement

11.1 Les droits d'engagement sont fixés à :

- Pour la catégorie Elite et KZ à CHF 250.- par équipage, **si inscription avant le 20 octobre, une réduction de CHF 50.-** + le nombre de licence journalière (licence nominative) pour les personnes ne procédant pas au minimum leur licence club.
- Pour la catégorie Elite et KZ à CHF 300.- par équipage sans membre du KCV, **si inscription avant le 20 octobre, une réduction de CHF 50.-** + le nombre de licence journalière (licence nominative) pour les personnes ne procédant pas au minimum leur licence club.

- Pour la catégorie Mini et Super-mini à CHF 50.- par karting, **si inscription avant le 20 octobre, une réduction de CHF 10.-**  
+ le nombre de licence journalière (licence nominative) pour les personnes ne procédant pas au minimum leur licence club.

Les droits d'engagement sont à verser comme suit :

#### **KART CLUB VALAIS**

Banque Cantonale du Valais Compte : T 0829.04.02

Clearing : 765

IBAN : CH76 0076 5000 T082 9040 2



La licence journalière est en vente lors de l'enregistrement administratif, pour un montant de CHF 40.-

**Pour les gens qui veulent payer en euro, le change sera de un euro pour un CHF, le rendu sera fait selon les avoirs en caisse.**

#### **Art. 12 Responsabilité et assurances**

12.1 Chaque participant circule sous sa propre responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité vis-à-vis des concurrents, pilotes, aides et tiers pour les dommages causés aux personnes et aux choses. Chaque concurrent/pilote est seul responsable de son ou de ses assurances.

12.2 Chaque pilote est responsable pour les actes de ses assistants ou accompagnateurs.

12.3 Conformément aux prescriptions légales et aux dispositions prévues par la CSN, l'organisateur a conclu une assurance Responsabilité Civile vis-à-vis de tiers d'une valeur de 3'000'000 par cas. Seuls les dommages causés par les organisateurs ou les pilotes sont couverts par cette assurance. Les dommages subis par les participants et/ou leurs karts sont exclus.

12.4 L'assurance Responsabilité Civile de l'organisateur est valable pour toute la durée de la manifestation, tant durant les Qualification de pré grille et les manches de course, que pour les déplacements du parc des coureurs à la piste de compétition et retour.

12.5 Par sa participation à la manifestation, tout concurrent/pilote renonce formellement à une demande d'indemnité en cas d'accident pouvant survenir aux concurrents/pilotes ou à leurs aides lors des essais ou de la course, de même que sur le parcours du lieu de stationnement à la piste de compétition et retour, etc. Ce renoncement compte aussi bien vis-à-vis de la CIK-FIA, de l'ASS, de la CSN, de l'organisateur que vis-à-vis des différents fonctionnaires, des autres concurrents/pilotes ou de leurs aides.

#### **Art. 13 Réserves, texte officiel**

13.1 L'organisateur se réserve le droit de compléter le présent règlement ou d'émettre des dispositions ou des instructions complémentaires qui en feront partie intégrante. Il se réserve également le droit d'annuler ou d'arrêter la manifestation en cas de participation insuffisante, de force majeure ou d'événement imprévisible, ce sans aucune obligation d'indemnisation.

13.5 En cas de contestation au sujet de l'interprétation du règlement particulier, seul le texte rédigé en français fera foi.

#### **Art. 18 Briefing**

18.1 Le briefing sera donné selon le programme, avant chaque endurance, sur la place de pré-grille à tous les membres de chaque équipage, présence obligatoire de tous les coéquipiers.

18.4 La meilleure place de départ est devant à droite.

## **Art. 22 Course**

### **22.1 Transponder**

Le pilote possède son PROPRE transponder et il est responsable pour la régistation correcte et que le transponder soit chargé complètement pour la course. Le numéro du transponder doit être transmis lors de l'inscription. Les pilotes qui n'ont pas un transponder peuvent être fourni par l'organisateur sur place en échange d'une cotion de CHF. 150.

Le transponder doit être positioné en tout-cas par un support transponder originale Mylaps directement au siège. Entre le transponder et le sol il doit être absolument libre.  
Hauteur du transponder vers le sol max. 30cm.

22.2 L'endurance Mini – Super Mini se disputeront sur une durée d'une heure.

- Un pilote au minimum et 4 au maximum, un Karting
- Freins obligatoires et en état de fonctionnement optimum
- Les organes de sécurité seront contrôlés et obligatoires : ponton, museau, pare-chaîne, minerve, casque, gants.
- Pneu libre
- En cas d'annulation, le KCV contactera le chef d'équipe 7/21/2021
- Tous les équipiers en possessions d'une licence soit journalière soit licence de club.

22.3 L'endurance KZ et Elite se disputeront sur une durée de trois heures.

- Deux pilotes au minimum et 4 au maximum, un Karting
- Un pilote du KCV par équipage obligatoire
- Freins obligatoires et en état de fonctionnement optimum
- Les organes de sécurité seront contrôlés et obligatoires : ponton, museau, pare-chaîne, minerve, casque, gants.
- Pneu libre
- En cas d'annulation, le KCV contactera le chef d'équipe
- Tous les équipiers en possessions d'une licence soit journalière soit licence de club.

## **Art. 27 Classement**

27.4 Les classements suivants seront établis: Endurance de Karting du Kart Club Valais 2021

Dans les catégories Mini et Super-mini, l'équipage de pilotes ayant le plus de tour bouclé à la fin de l'heure, devient le vainqueur de leur catégorie.

Dans les catégories KZ et Elite, l'équipage de pilotes ayant le plus de tour bouclé à la fin des trois heures, devient le vainqueur de leur catégorie.

Les karts quatre-temps seront classés avec la catégorie Elite.

En cas d'égalité de nombre de tours bouclés, l'équipage mixte gagne, en cas de seconde égalité la moyenne d'âge la plus élevée de l'équipage gagnera.

## **Art. 30 Prix**

Les 3 premiers équipages des catégories : KZ, Elites et tous les équipages des catégories Mini et Super Mini reçoivent un prix.

## **Art. 31 Remise des Prix**

31.1 La remise des prix aura lieu: Samedi 30 octobre 2021 après les deux endurance dans la salle polyvalente du circuit du Bugey.

### **31.2 Publication des résultats**

Une liste officielle des résultats, signée par un des commissaires sportif est remise aux pilotes après la remise des prix.

**X Dispositions particulières de l'organisateur Mode de déroulement** selon les prescriptions de l'ASK 2021.

Liens Kart Club Valais: [www.kcv.ch](http://www.kcv.ch)

### **Station d'essence officielle**

Libre

### **Déchets Paddock**

Les déchets en sacs peuvent après être déposés aux endroits appropriés. Pour la disposition des pneumatiques, chaque pilote/accompagnant/gestionnaire est responsable doit s'en occuper lui-même. **Il est interdit** de les déposer avec les autres déchets.

### **Electricité/Eau Paddock**

Dans le Paddock il y a des liens d'eau et d'électricité.

Camping

Dans le paddock le camping peuvent être érigés que dans la zone désignée.

